

« 1972 – LE PROCÈS QUI A TOUT CHANGÉ »

CHARLOTTE
GAINSBOURG

GRÉGORY
GADEBOIS

CÉCILE
DE FRANCE

SAÛL
BENCHETRIT

L'AFFAIRE MARIE-CLAIRE

UN FILM ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR LAURIANE ESCAFFRE & YVO MULLER



FESTIVAL DE CANNES
SÉLECTION OFFICIELLE 2026
SÉANCE SPÉCIALE

SARAH SUCO

FLORENCE LOIRET CAILLE

FARIDA OUCHANI

LE 4 NOVEMBRE AU CINÉMA

PRODUIT PAR FOUCAULD BARRÉ ET NICOLAS DUVAL ADASSOVSKY PRODUCTRICE ASSOCIÉE MARGAUX MARCIANO PRODUCTEUR EXÉCUTIF HERVÉ RUET MUSIQUE ORIGINALE PHILIPPE ROMBI IMAGE JEAN-FRANÇOIS HENSGENS (AFC - SBC)
MONTAGE VALÉRIE DESEINE CHEF DÉCORATEUR STÉPHANE TAILLASSON CHEFFE MAQUILLEUSE STÉPHANE ROBERT CHEF COIFFEUR FULVIO POZZOBON PREMIER ASSISTANT RÉALISATEUR RÉMI BOUVIER DIRECTRICE DE CASTING JULIETTE DENIS (ARDA)
CRÉATRICE DE COSTUMES EMMANUELLE YOUNOVSKI SCRIPTE DELINA PETIT PIERRE SON STÉPHANE ISIDORE, FANNY MARTIN, SYLVAIN RETY DIRECTRICE DE PRODUCTION ANNE GIRAUDAU-MARIOTTE RÉGISSEUR GÉNÉRAL GWÉNAEL CAMUZARD (AFRI)
DIRECTRICE DE POSTPRODUCTION ANNE-SOPHIE DUPUCH SUPERVISION MUSICALE MATTHIEU SIBONY EN COPRODUCTION AVEC GAUMONT ET FRANCE 3 CINÉMA EN ASSOCIATION AVEC CINÉMAGE 20, CINÉCAP 9, CINÉAXE 7 ET IMAGELLUM 2024
AVEC LA PARTICIPATION DE DISNEY+ AVEC LE SOUTIEN DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE EN PARTENARIAT AVEC LE CNC AVEC LE SOUTIEN DE LA SACÉM DISTRIBUTION ET VENTES INTERNATIONALES GAUMONT



Le procès de Bobigny a changé le cours de l'Histoire. L'AFFAIRE MARIE-CLAIRE en relate les faits et retrace le parcours de ces femmes qui, seules contre tous, ont fait vaciller le code pénal.

“ Libérer la femme, c'est libérer l'homme ”
GISÈLE HALIMI AVOCATE

Novembre 1972, un procès retentissant secoue la société française : celui de Michèle et Marie-Claire Chevalier, une mère et sa fille adolescente, dénoncées par le violeur de cette dernière pour interruption volontaire de grossesse. À l'époque, l'avortement est illégal. Gisèle Halimi, brillante avocate, reprend l'affaire et transforme le tribunal en une véritable arène politique. Présenté au Festival de Cannes 2026, ce drame historique dépasse le simple cadre judiciaire : il constitue un vibrant plaidoyer pour le courage, la vaillance et la ténacité de toutes ces personnes qui ont œuvré pour les droits des femmes et rappelle que la vigilance est de mise.



FESTIVAL DE CANNES
SÉLECTION OFFICIELLE 2026
SÉANCE SPÉCIALE

« Une restitution haletante d'un procès gagné par des femmes pour les femmes »

FRANCE INFO CULTURE

« Charlotte Gainsbourg est étonnante de détermination »

LE PARISIEN

Signé par les réalisateurs césarisés **Lauriane Escaffre** et **Yvo Muller**, L'AFFAIRE MARIE-CLAIRE s'appuie sur un casting cinq étoiles : **Charlotte Gainsbourg** (*Samba*, *Prête-moi ta main*) prête ses traits à l'avocate

Gisèle Halimi, tandis que **Cécile de France** (*L'Auberge Espagnole*, *Au-delà*) incarne avec puissance cette mère dévouée et **Grégory Gadebois** (*J'accuse*, *Les choses simples*), un mari bienveillant.

